

Northern Light Health 2017 NIVEAUX D'AGB

Sommes généralement facturées (AGB):

Le montant généralement facturé en cas d'urgence ou autres soins médicaux nécessaires pour les personnes qui ont une assurance-maladie couvrant de tels soins. L'Northern Light Health calcule l'AGB annuellement pour chacun de ses hôpitaux membres. Northern Light Health utilise la méthode « de révision » (look-back method) pour calculer l'AGB. En vertu de la méthode de révision, l'Northern Light Health prend l'ensemble des paiements que l'hôpital a reçu de tous les plans commerciaux et d'assurance-maladie au cours des années fiscales précédentes de l'hôpital et puis diviser ce nombre par le total des frais d'hospitalisation de ces plans commerciaux et d'assurance-maladie au cours de cette année antérieure. Pour demander une description écrite de la procédure utilisée par l'Northern Light Health pour le calcul de l'AGB or pour un hôpital particulier.

	Acadia	BMMH	CAD	EMMC	Inland	MCMH	Mercy	SVH	A.R. Gould	Northern Light Health
NPSR/GPSR (AGB)*	74.6%	67.8%	86.0%	52.4%	59.1%	54.5%	50.7%	67.0%	46.9%	53.3%
Taux de déduction requis	25.4%	32.2%	14.0%	47.6%	40.9%	45.5%	49.3%	33.0%	53.1%	46.7%
Déduction réelle offerte	50%	50%	50%	50%	50%	50%	50%	50%	55%	N/A

* Des ajustements ont été apportés au GPSR et au NPSR pour l'exercice 2016 afin de se conformer à la réglementation 501 (r)